

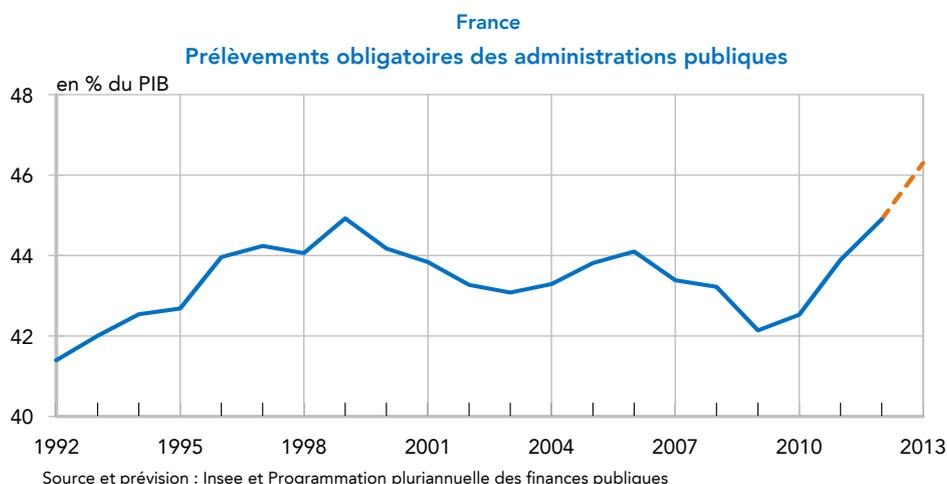
Note d'actualité

3,7 % de déficit public rapporté au PIB en 2013 : un objectif déjà hors d'atteinte ?

L'objectif d'un déficit public à 4,5 % du PIB en 2012 n'a pas été atteint, ce dernier ressortant en première estimation à 4,8 % du PIB [selon l'Insee](#). Ce décalage par rapport aux objectifs initiaux contribue à l'abandon de l'objectif d'un déficit public à 3 % du PIB dès 2013. Ce seuil serait atteint en 2014 (2,9 % du PIB selon le [nouveau programme de stabilité](#) présenté à l'Assemblée Nationale et au Sénat). Le déficit pour 2013 est désormais attendu par le gouvernement à hauteur de 3,7 % du PIB. Le Ministre de l'Economie et des Finances (interview dans le journal *Le Monde* daté du jeudi 18 avril) a en outre indiqué qu'aucun effort budgétaire supplémentaire en 2013 ne serait effectué, en dehors de celui déjà engagé. « *Il n'y aura ni plan d'ajustement supplémentaire, ni collectif budgétaire à cet effet* ».

Nouvelle hausse du taux de prélèvements obligatoires

L'atteinte de cette cible de 3,7 % du PIB passe notamment par une progression de 1,4 point du poids des prélèvements obligatoires rapportés au PIB. Ceux-ci s'inscrivaient à 44,9 % du PIB en 2012. Ils ressortiraient à 46,3 % du PIB en 2013. Or l'examen des recettes budgétaires de l'Etat connues jusqu'en février montre que celle-ci sont en retard par rapport aux objectifs assignés. Deux mois d'exécution budgétaire ne donnent certes probablement pas encore une tendance mais simplement une indication. Celle-ci suggère que les objectifs seront difficiles à atteindre ou qu'ils supposent une franche réaccélération de l'activité, une hypothèse que nous ne privilégions pas pour l'instant (voir les [prévisions de Coe-Rexecode](#) présentées dans notre *document de travail n° 40*).



© Coe-Rexecode

Rappelons que les seules recettes fiscales et non fiscales nettes des remboursements et dégrèvements inscrites au budget de l'Etat ([voir Situation mensuelle du budget de l'Etat en février 2013](#)) sont attendues à hauteur de 298,6 milliards d'euros dans la Loi de Finances Initiale, soit 15 % du PIB ou encore un tiers de l'ensemble des prélèvements obligatoires. A elles seules les recettes nettes de TVA sont attendues à 141,2 milliards d'euros.

Des recettes de TVA en retard sur leur tableau de marche

En rapprochant le niveau des recettes nettes de TVA indiqué en exécution pour 2012 (133,4 milliards) de celui inscrit en Loi de Finances initiale (141,2 milliards), il apparaît que celles-ci devraient progresser de 5,9 % en 2013. Or, le cumul des recettes nettes de TVA en janvier et février est en retrait de 0,3 % par rapport au cumul observé fin février 2012. Cet écart s'explique par des effets budgétaires et conjoncturels.

Du côté budgétaire, le montant de recettes nettes de TVA inscrit en Loi de Finances initiale pour 2013 s'envisageait par rapport à une base beaucoup plus élevée que celle constatée en exécution pour 2012. Le Projet de Loi de Finances retenait en effet que les recettes nettes de TVA seraient de 136,7 milliards d'euros en 2012. Elles n'auraient en fait été que de 133,4 milliards. Un « manque » de 3,3 milliards d'euros de recettes nettes de TVA qui vient se reporter sur la base de calcul de l'accroissement attendu en 2013.

Outre une hausse des recettes de TVA liées au retour à l'Etat du panier de recettes qui compensait antérieurement le régime d'exonérations de cotisations des heures supplémentaires (pour 2,1 milliards d'euros), le Projet de Loi de Finances retenait une évolution spontanée des recettes nettes de TVA de 2,3 %. Or, le contexte de ralentissement simultané de la demande intérieure et des prix à la consommation vient freiner la hausse de ces recettes. Sur un autre plan, les vives difficultés de trésorerie que rencontrent les entreprises ont pu conduire celles-ci à accélérer leurs demandes de remboursements de TVA en fin d'année dernière et début 2013. Ces deux explications se combinent pour aboutir à la stagnation des recettes nettes de TVA observée en début d'année.

Un retard également pour les recettes d'impôt et de TICPE

Par ailleurs, les recettes de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) sont en recul de 18,1 % en février 2013 par rapport à février 2012, recul à comparer à la hausse de 1,3 % retenue entre le montant inscrit en Loi de Finances initiale et le montant en exécution pour 2012.

Pour leur part, les recettes nettes d'impôt sur le revenu inscrites dans la Loi de Finances initiale sont attendues en hausse de 20,9 % par rapport au montant de l'exécution 2012, soit un accroissement de 12,5 milliards d'euros. La moitié de cette hausse (+ 6,7 milliards d'euros) s'explique par les mesures nouvelles présentées dans le projet de Loi de finances pour

2013. L'autre moitié est associée aux mesures votées antérieurement au PLF 2013 et à l'évolution spontanée attendue de l'assiette de l'impôt. Le niveau des recettes d'impôt sur le revenu n'est pour l'instant en augmentation « que » de 7,6 % par rapport au cumul annuel observé en février dernier.

La hausse des recettes nettes d'impôt sur les sociétés serait pour sa part de 31,1 %, soit un accroissement de 12,7 milliards d'euros expliqué pour les deux tiers environ par les recettes attendues des mesures nouvelles introduites dans la Loi de Finances pour 2013. Les indications disponibles jusqu'à présent pour cet impôt ne sont pas significatives.

Signalons que, dans le cas de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, les recettes constatées en exécution ont été supérieures d'un milliard d'euros (+ 500 millions d'euros pour chacun des deux impôts) au montant qui avait été anticipé au moment du vote de la loi de finances initiale pour l'exercice 2013.

Enfin, au cours des deux premiers mois de l'année, les dépenses du budget général sont en hausse de 1,4 % en relation notamment avec la progression de 3,1 % des dépenses de fonctionnement et de 2,8 % des dépenses d'intervention, deux types de dépenses qui entrent dans le périmètre de la norme d'une progression « 0 en valeur ».

Autant d'éléments qui soulignent un retard par rapport à des objectifs budgétaires qui semblent déjà s'éloigner pour l'exercice 2013.

Recettes fiscales nettes du budget de l'Etat

<i>En milliards d'euros</i>	Recettes 2012 (selon les voies et moyens du PLF 2013)	Exécution 2012	Loi de Finances Initiale pour 2013	LFI 2013 / Exécution 2012 (variation, en %)	Cumul annuel à février 2013 / Cumul à Février 2012 (variation, en %)
Recettes fiscales nettes dont :	270,3	268,4	298,6	11,2	0,2
TVA - nette	136,7	133,4	141,2	5,9	-0,3
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)	13,6	13,5	13,7	1,3	-18,1
Impôt sur le Revenu - net	59	59,5	71,9	20,9	7,6
Impôt sur les Sociétés - net	40,3	40,8	53,5	31,1	ns
Autres recettes fiscales - nettes	20,7	21,2	18,3	-13,9	-14,6

Source : Situation mensuelle du budget de l'Etat en février 2013, Evaluation des Voies et Moyens - Recettes du PLF 2013

ns : non significatif

NB: la progression des autres recettes fiscales nettes est donnée à périmètre constant